



# AVIRON Loisir à l'année

## Fiche d'inscription 2023/2024

### **Document à joindre :**

#### **Un certificat médical**

**de « non-contre-indication à la pratique de l'aviron y compris en Compétition »**

#### **Créneaux** (cochez le créneau souhaité)

- Mardi 14h-16h30 : Perfectionnement (1 an d'expérience)
- Mercredi 9h15-11h15 : Perfectionnement (2 ans d'expérience / aviron de bronze)
- Samedi 9h -11h : Perfectionnement (+ 2 ans d'expérience / aviron d'argent)

**NB : L'aviron débutera à partir du mardi 12 Septembre 2023. Le planning Aviron sera défini par vos moniteurs et vous sera communiqué par la suite.**

### **Pratiquant**

Nom..... Prénom.....

Date et lieu de Naissance ...../...../..... à ..... Code postal .....

Email (en majuscules).....

Tel. Mobile..... Tel. Fixe.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Numéro de Licence FFAviron.....

### **Personne à prévenir en cas d'urgence**

Nom..... Prénom..... Téléphone .....

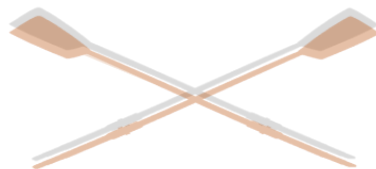
### **Attestation/Assurance/Droit à l'image/Règlement Intérieur**

Je soussigné (e) .....

- Avoir fourni un certificat médical
- Atteste sur l'honneur savoir nager 50m et plonger, être apte à la pratique
- Droit à l'image **oui / non** (barrer mention inutile)
- Souhaite souscrire à une garantie complémentaire assurance **oui / non** (barrer mention inutile)
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur et du calendrier de sorties affichés au CNR et m'engage à le respecter

Fait à..... Le / / 2023

Signature :



## Règlement

Le règlement : **313.50 €** (235€ + licence Annuelle FFAviron 50.50€ + 28€ adhésion club)  
Est à effectuer au moment de l'inscription, avant le 1<sup>er</sup> cours (12 septembre 2022).

Mode de règlement (*merci de cocher le mode de règlement choisi*)

- Chèque (ordre YCSL)     Espèces     Chèques ANCV     Carte Bancaire

Le YCSL/CNR propose une solution de règlement par chèque en **trois fois**.

Au moment de l'inscription, merci de nous remettre vos trois chèques remplis et signés avec au verso la date souhaitée d'encaissement.

## Informations réglementaires

Merci de bien lire les informations ci-dessous pour remplir votre fiche d'inscription et de cocher les cases correspondantes à vos choix.

### Attestation sur l'honneur

- Le stagiaire atteste sur l'honneur qu'il est apte à plonger et à nager 50 mètres et qu'il a les capacités requises pour pratiquer l'aviron.

### Assurance

- Le rameur atteste avoir reçu la notice d'information relative au contrat d'assurance MAIF présentant les garanties d'assurance liées à la licence FFAviron
- Il reconnaît avoir été informé de son intérêt à souscrire des garanties complémentaires I A.sport+ (+10.90€) (Capitaux invalidités et décès plus importants) ayant pour but la réparation des atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

### Droit à l'image : ACCORD    REFUS

Le rameur déclare céder, à titre gracieux, au CNR / YCSL, le droit d'utiliser et de communiquer au public sur différents supports d'information (brochures, web, réseaux sociaux...):

Sa voix et son image (pour les personnes majeures), telle(s) que fixée(s) dans les reportages ou sur les photographies réalisées lors des activités du CNR / YCSL

Les sons et les images ne pourront en aucun cas être dénaturés ou détournés de leur contexte par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

En cas de refus de votre part, les photographies où le rameur dont il est question pourrait être identifié ne seraient utilisées qu'en rendant le rameur impossible à identifier.